

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 18 (1972)
Heft: 6

Artikel: Première du film "Invitation"
Autor: Rihs, Toni
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

son correspondant en Suisse, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il avait pignon sur rue, et fort de ces deux dernières références, les seules qu'il connaissait, le banquier suisse a accepté le dépôt. Mais dès qu'il a su, beaucoup plus tard, à la suite d'une enquête aux Etats-Unis qui avait pu remonter la filière, la véritable origine des fonds, il a donné 48 heures à son client pour partir sous d'autres cieux.

Une couverture suisse

Cet exemple est caractéristique de la complexité, parfois du problème. A partir d'un certain montant, systématiquement, les banquiers suisses effectuent leur propre enquête s'ils ont des doutes, mais leur possibilité d'action est limitée d'autant qu'ils doivent veiller à ne pas vexer un client dont il s'avérerait qu'ils ont douté à tort.

Et puis, sans vouloir faire de xénophobie et sans vouloir également généraliser car des établissements bancaires étrangers de premier ordre se sont installés en Suisse, il faut souligner aussi que plus d'une fois, des banques d'origine étrangère, avec «couverture suisse» — on trouve des hommes de paille dans toutes les nations — sont venues dans notre pays pour exploiter à fond la situation, sans respecter l'éthique des banques suisses. Avec les modifications qui ont été apportées, l'an dernier, à la loi fédérale sur les banques, la Commission des banques possèdera des moyens plus énergiques pour prendre les mesures qui s'imposeront encore dans l'avenir en pareilles circonstances comme elle l'a déjà fait à plus d'une reprise dans le passé.

*Tribune de Genève
Jean-Marie Laya*

Première du film «Invitation»

La première du film «Invitation» a eu lieu le 29 avril 1972 à Ostermundigen, ce qui signifie que le Service des films du Secrétariat des Suisses de l'étranger dispose actuellement d'un ouvrage de sa propre production. Les sociétés suisses, les groupes de jeunes et les représentations diplomatiques ou consulaires peuvent donc commander, pour leurs manifestations, un film destiné expressément aux Suisses de l'étranger.

Il s'agit d'une information sur le travail effectué par le Service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger, s'occupant des jeunes Suisses âgés de 15 à 25 ans répartis dans le monde entier, qui les invite à séjourner dans leur patrie, d'où le titre «Invitation». En guise d'introduction, quelques scènes qui guident les spectateurs jusqu'à notre secrétariat à Berne les font assister aux préparatifs d'un camp de ski, présentent le travail de rédaction et d'impres-

sion de notre revue pour les jeunes, le «Weltschweizer». Le tout est complété par quelques allusions aux groupes de jeunes Suisses à l'étranger, à notre Service des recrues, à la participation des jeunes aux Congrès des Suisses de l'étranger, à nos émissions au Service des ondes courtes et à l'Association pour la formation des jeunes Suisses de l'étranger.

Les deux parties principales du film sont par contre consacrées à nos camps. Les scènes sont improvisées, et ont même été filmées en partie à l'insu des participants. Un tri des meilleures prises de vue, filmées dans trois camps de ski et un camp itinérant, forme une suite de scènes typiques et attrayantes, illustrant la vie des camps. Les paysages, en particulier ceux de Bivio (Grisons), de l'Aletsch (Valais) ainsi que d'autres régions moins connues du canton de Vaud, sont également mis en valeur.

Un soin tout particulier fut voué à la sonorisation du film. Le groupe pop bernois «Lost peace» (orgue, guitare, batterie, guitare basse) nous a fourni la musique de fond. Les 7 mélodies furent choisies et arrangées spécialement pour ce film. L'instrumentation est interrompue de temps à autre par des chants typiques qui ont été enregistrés lors d'une rencontre de chefs de groupes. Ils donnent un aperçu de chansons rassemblées en un petit livret par les soins du Service des jeunes. La chanson principale est d'ailleurs destinée aux jeunes Suisses de l'étranger et ses couplets bilingues forment un refrain très apprécié. Un commentaire allemand et français agrémenté par endroits les tribulations des jeunes.

Le résultat, du point de vue technique, est un film sonore, en couleur, de 45 minutes, enregistré sur bandes kodachrome de 16 mm. Les copies destinées au prêt sont pourvues d'une piste sonore optique. Réalisateur Toni Rihs, chef du Service des jeunes, qui fit également office de metteur en scène. La réalisation de ce film, exécutée à côté des travaux courants du Service des jeunes, a pris deux ans. Le cameraman, Rodo Wyss de Riggisberg, photographe, depuis longtemps lié aux Suisses de l'étranger, a assumé lui-même la régie de la plus grande partie des scènes de camp. Un seul professionnel, Robert Ryf, fut appelé pour les travaux de découpage, sonorisation, et autres mises au point techniques. Ce film, préparé avec soin, est avant tout un travail d'amateur.

Nous osons croire au franc succès de ce film, spécialement sur le plan informatif qui intéressera, à n'en pas douter, tous les jeunes Suisses de l'étranger de 7 à 77 ans et plus. Commandez-le sans tarder à l'adresse habituelle du Service des films du Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Toni Rihs